



AMAP, UNE INITIATIVE CITOYENNE

Historique des AMAP

KIT ESSAIMAGE
KIT03-Version 01
27/03/2011

I. DU JAPON AUX ETATS-UNIS

Dans les années **soixante**, des mères de familles japonaises s'inquiètent de voir l'agriculture s'industrialiser avec un recours massif aux produits chimiques (en 1957, les premières victimes de Minamata, empoisonnées au mercure, sont déclarées).

Ces mères fondent alors en 1965 les premiers **Teikei**, (ce qui se traduit littéralement par *coopération / liaison commerciale / entente commerciale / accord commercial*) et peut s'interpréter par "**la nourriture avec le visage du fermier dessus**", dont le principe de fonctionnement est le suivant :

en échange de l'achat à l'avance de la récolte du paysan, ce dernier s'engage à fournir à ces mères des aliments cultivés sans produits chimiques.

A peu près à la même époque, en **Suisse**, des fermes communautaires nommées "**food guilds**" développent leur propre partenariat avec les consommateurs locaux.

En 1985, un fermier américain rentre de Suisse après avoir étudié ces "food guilds". Avec l'aide d'autres producteurs et consommateurs, il fonde la première **Community Supported Agriculture (CSA)**.

Le concept se répand ensuite rapidement par bouche-à-oreille dans tout les États-Unis, puis gagne le **Canada** où il prend le nom de « **fermier de famille** » ou encore **ASC (Associations Soutenues par la Communauté)**.

II. 2001, DENISE ET DANIEL VUILLON CREENT LA PREMIERE AMAP EN FRANCE.

Paysans maraîchers installés dans le Var, à la ferme des Olivades (Ollioules), Daniel et Denise Vuillon découvrent les CSA lors d'un voyage aux Etats-Unis fin 1999.

Ils en étudient le concept sur place, puis le développent avec des consommateurs d'Aubagne.

La première AMAP est créée en mars 2001 : les distributions commencent en avril avec 32 paniers, distribués sur la ferme.

Très vite les demandes d'information et d'installation sont nombreuses et les Vuillon participent activement à la diffusion du concept en Provence et sur le territoire français puis au niveau international, en rencontrant des producteurs et/ou mangeurs candidats, sous forme de réunions de sensibilisation et de témoignage, de stages aux Olivades, ou de déplacements et de visites de fermes.



Ainsi, de proche en proche, un véritable **réseau de personnes "RELAIS"**, paysans et mangeurs à égalité, s'est constitué sur le territoire national et continue à **transmettre** et à **accompagner** les nouvelles AMAP pour la durabilité du système.



AMAP, UNE INITIATIVE CITOYENNE

Historique des AMAP

KIT ESSAIMAGE
KIT03-Version 01
27/03/2011

III. 2003 A 2010, EVOLUTION EN MIDI PYRENEES

En 2003, les premières AMAP hors région « Provence Alpes Côtes d'Azur » sont créées en Midi-Pyrénées, à l'initiative de François Blanc, Annie Weidknet et Fabienne Laufer (photo) et bien d'autres...

Avec l'aide de Denise et Daniel Vuillon, elles sont mises en place par des mangeurs et des paysans, lesquels créent l'association régionale « Alliance Midi-Pyrénées » sur le modèle existant en PACA, devenu depuis « Réseau des Amap Midi-Pyrénées ».

Destinée à organiser et soutenir leur action en lui assurant le financement nécessaire pour être indépendants des aides publiques, cette association a comme adhérents chacun des AMAPiens, paysans et mangeurs.



Ils y ont exactement le même pouvoir de décision et **dirigent ensemble l'association à égalité de pouvoir et de responsabilité.**

Cette autonomie et cette égalité sont à l'origine de la dynamique très rapide sur la région car aucune problématique autre, politique, syndicale ou professionnelle n'est venue interférer avec la prise de responsabilité des acteurs.

Le rôle de l'association est d'assurer les moyens nécessaires aux paysans et mangeurs déjà en AMAP et qui assurent l'« essaimage », c'est-à-dire la diffusion du concept, par la prise en charge des frais correspondants à leurs actions (secrétariat, local, déplacement, etc.).

Le Réseau n'est pas un organisme de contrôle ou de normalisation.

Il permet aux acteurs de transmettre leur expérience à d'autres, pour les aider à s'organiser à leur tour. Ensuite, chaque AMAP est autonome, l'action propre au sein de l'AMAP étant basée sur la responsabilité individuelle des acteurs eux-mêmes.

IV. 2004, UN MOUVEMENT INTERNATIONAL

Le 1er colloque international qui a lieu à Aubagne en 2004 à l'initiative des acteurs français des AMAP (et en particulier leurs fondateurs Daniel et Denise Vuillon) a permis la première rencontre des paysans et mangeurs du monde entier.

Il est à l'origine du réseau international **URGENCI**.

Un deuxième colloque international à Palmela au Portugal en décembre 2005, finalise la création du réseau **URGENCI afin d'aider au développement du concept et susciter les coopérations entre acteurs.**

Les 27-30 janvier 2008 s'est tenu à Aubagne le troisième colloque international du Réseau URGENCI. Le dernier en date s'est achevé à Kobé, au Japon, en février 2010.

Aujourd'hui, on recense des Partenariats Solidaires Producteurs/Consommateurs dans de nombreux pays et sur tous les continents : plus de 1000 en Amérique du Nord, 100 en Angleterre, et aussi en Australie, Danemark, Pays-Bas, Allemagne, Hongrie, Portugal, Roumanie, Russie, Maroc, Togo, Mali, Ghana, Malaisie, Japon, Nouvelle Zélande, Haiti, etc.



AMAP, UNE INITIATIVE CITOYENNE

Historique des AMAP

KIT ESSAIMAGE
KIT03-Version 01
27/03/2011

V. DEPUIS 2007 – CREAMAP FRANCE

Depuis sa création en France, le mouvement se développe, porté ou non par des organisations régionales, mais toujours très largement en lien avec les expériences fondatrices.

Des acteurs du développement des Amap, **paysans et mangeurs** dans diverses régions de France, ont créé un **Centre de Ressources pour l'Essaimage des AMAP (CREAMAP)**, pour :

- **accompagner les nouvelles créations d'AMAP** en France, par la transmission de l'expérience et dans le respect des valeurs qui fondent les AMAP.
- **transmettre la méthode de création d'AMAP**, chaque nouvel amapien pouvant devenir « essaimeur » à son tour, ce qui explique la rapidité du développement en France. Cette méthode a montré son efficacité concrète partout dans le monde où elle a été appliquée.

VI. 2010, MIRAMAP

Initié fin 2009 lors d'une réunion dans la Drôme, regroupant les divers acteurs des Amap en France, le **Mouvement Inter Régional des Amap (MIRAMAP)** est créé en février 2010.

Essentiellement orienté vers la représentation auprès des instances et pouvoirs publics, il s'agit d'un réseau réunissant les différents groupements régionaux d'Amap.

VII. DES ENJEUX PLANETAIRES

La prise de conscience des **enjeux alimentaires mondiaux et de l'importance vitale de l'agriculture vivrière** pour les populations a progressé partout sur la planète. Personne ne peut plus dire que la question agricole et alimentaire est réglée.

Cependant, les politiques agricoles globales ne sont toujours pas orientées vers le développement de l'agriculture nourricière locale et la souveraineté alimentaire.

L'action des citoyens est toujours aussi indispensable et urgente.

Mais par expérience nous savons que notre mouvement ne saurait se développer sans s'appuyer sur :

- **la reconnaissance de la fonction nourricière des paysans et de leur rôle déterminant.**
- **la prise de responsabilité individuelle des acteurs, paysans et mangeurs, dans le projet.**



AMAP, LES VALEURS

KIT ESSAIMAGE
KIT03-Version 01
27/03/2011

I. LES OBJECTIFS

Une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) est un partenariat fondé sur un engagement réciproque et solidaire sur le long terme entre un groupe de citoyens mangeurs et la famille de paysans qui les nourrit.

Cela n'est pas un système de distribution de paniers, ni une entreprise de livraison de denrées, même locales et de qualité.

C'est une prise de responsabilité réciproque entre ceux qui produisent la nourriture et ceux qui s'en nourrissent.

Les AMAP ont pour objectif d'assurer la durabilité et le développement de l'agriculture locale nourricière en apportant aux producteurs une garantie de commercialisation sur le long terme, prise en charge par les populations locales elles-mêmes.

II. LES VALEURS

- Valoriser l'engagement citoyen-responsable dans l'économie locale
- Fonder les échanges sur le lien humain : « le visage du fermier sur la nourriture »
- Développer la confiance, la transparence, la solidarité, le respect mutuel, la justice et l'honneur.

III. LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

- Des groupes autonomes : les problèmes des uns ne retentissent pas sur les autres groupes.

- Un partenariat solidaire : entre des familles de mangeurs ET une famille de paysan.

Les uns seront nourris sainement.

Les autres vivront dignement de leur travail.

Tous partagent les risques et les avantages : solidarité face aux irrégularités de production dues aux accidents climatiques, aux ravageurs etc., partage de l'abondance des récoltes.

- Un projet commun entre des familles de mangeurs et une famille de paysan.

Chaque AMAP est différente. Chaque AMAP accompagne un projet différent :

- Permettre à un paysan de réussir son installation.
- Permettre à un paysan de reconverter son activité vers une agriculture plus saine.
- Permettre à un paysan de sauver sa ferme en difficulté, de payer correctement ses ouvriers, de salarier sa compagne ou sa mère.
- Permettre au paysan d'avoir enfin du temps à consacrer à sa famille, de prendre des vacances.
- Permettre à un paysan de se diversifier, de s'adapter aux besoins des hommes et d'échapper aux contraintes du marché mondialisé.

Etc.



AMAP, LES VALEURS

KIT ESSAIMAGE
KIT03-Version 01
27/03/2011

- Un fonctionnement collectif : où le rôle du Comité de Pilotage est très important.

Le paysan est partie prenante de l'AMAP. Il est lié aux mangeurs par le contrat d'engagement qu'il a signé individuellement avec chacun d'eux. Il participe au collectif qui gère l'AMAP. Il est associé à toutes les prises de décision.

Les mangeurs prennent en charge le fonctionnement associatif et le déroulement des distributions.

Les différents rôles du Comité de Pilotage :

- ◆ Assurer la coordination générale pour veiller au respect du lien et du projet dans le temps.
- ◆ Trouver avec l'aide du réseau le nombre de familles nécessaires à l'économie du paysan, et tenir une liste d'attente.
- ◆ Rechercher des lieux de distributions, nouer des contacts avec le voisinage, les associations locales et les collectivités.
- ◆ Assurer la responsabilité des distributions : en mobilisant les adhérents à tour de rôle, en les responsabilisant sur le partage de la récolte, les pesées...
- ◆ Faire vivre avec le paysan le lien au jardin.
- ◆ Faire régulièrement dans le quartier, si possible, des actions d'informations sur les AMAP, les problèmes agricoles, la santé etc.

- Se projeter ensemble dans la durée.

Paysan et mangeurs débattent régulièrement du présent et de l'avenir de la ferme, vérifient que le prix du contrat est adapté aux besoins du paysan, aux évolutions de la ferme.

Ensemble, ils accueillent les nouveaux, leur transmettent l'histoire et les valeurs qui fondent le partenariat.

- S'inscrire dans un projet collectif : le lien avec le Réseau des AMAP de Midi-Pyrénées

Les AMAP ne sont pas concurrentes, chaque AMAP se préoccupe donc de la possibilité de créer de nouveaux groupes. Elle avertit le Réseau quand elle a des listes d'attente afin de créer, éventuellement, un autre groupe avec un autre paysan.

Des membres de l'AMAP participent à l'essaimage, à l'accompagnement des nouveaux groupes dans leur quartier.